



LE BUREAU INTERNATIONAL DES DROITS DES ENFANTS

Promouvoir et protéger
les droits de l'enfant dans le monde

QUI SOMMES-NOUS ET QUE FAISONS-NOUS ?

Le Bureau international des droits des enfants est une organisation non-gouvernementale agissant pour les droits de l'enfant depuis plus de 25 ans, dans près de 50 pays d'Afrique, d'Asie, des Amériques et du Moyen-Orient. Avec une approche participative et durable, nous œuvrons avec nos partenaires sur le terrain à la promotion et à la protection des droits de l'enfant, qu'il soit en contact avec le système de justice ou confronté à une situation d'urgence. Nous veillons également à ce que les enfants soient protégés contre toute forme d'exploitation, de violence et d'abus.

L'écoute, la participation et la protection de l'enfant sont au cœur de toutes nos actions.

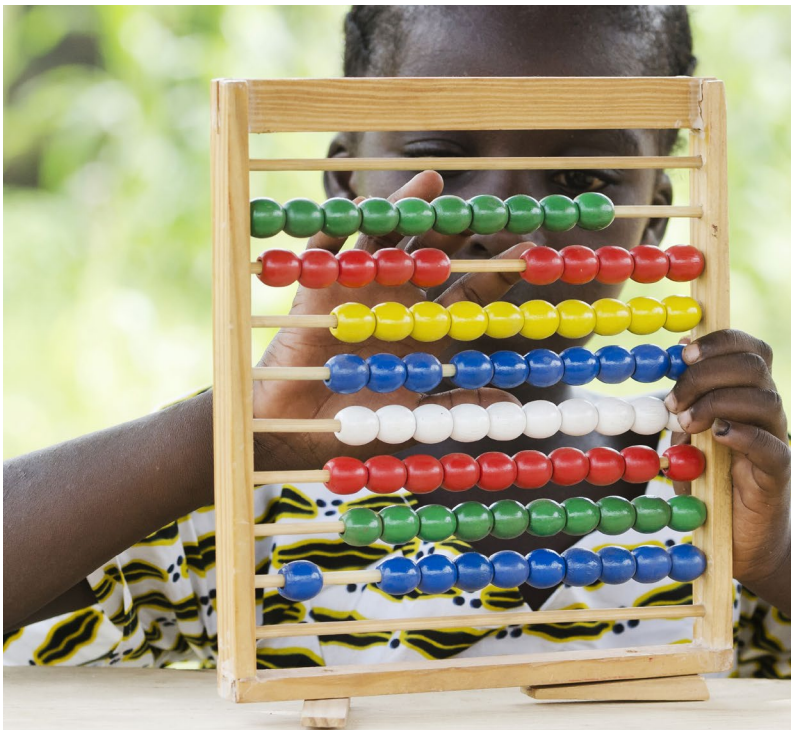
NOS PRINCIPES FONDAMENTAUX

La prise en considération systématique de l'intérêt supérieur de l'enfant

La non-discrimination

Le droit à la vie, à la survie et au développement

Le respect de l'opinion de l'enfant et de son droit à la participation



LES ENJEUX DES DROITS DE L'ENFANT

- 420 millions d'enfants, soit près d'un enfant sur cinq, vit aujourd'hui dans une zone de conflit
- 33 millions d'enfants sont déracinés, dont 19 millions forcés de se déplacer pour échapper aux violences
- Chaque année, un enfant sur deux dans le monde est victime d'actes de violence physique, sexuelle ou psychologique
- 12 millions de filles sont mariées chaque année avant l'âge de 18 ans
- 160 millions d'enfants sont forcés de travailler, plus d'un tiers d'entre eux ne sont pas scolarisés

Sources: UNICEF, Organisation internationale du travail, Organisation mondiale de la santé, Filles, pas épouses, Save the Children

© 123RF Riccardo Lennart Niels Mayer

LES SOLUTIONS PROPOSÉES



L'ÉVALUATION,
la SENSIBILISATION
et la MOBILISATION

Nous croyons que tout changement significatif en faveur des droits de l'enfant passe d'abord par une conscientisation individuelle, collective et étatique aux enjeux affectant les enfants. Par des analyses contextuelles et par des ateliers de réflexion nationaux et régionaux, nous visons avant tout à susciter des réactions et à inciter chaque individu, communauté ou institution à se mobiliser et devenir un acteur de changement.



Le RENFORCEMENT
des SYSTÈMES
DE PROTECTION

L'enfant évolue dans un environnement où gravitent de nombreux acteurs, jouant tous un rôle pour sa protection : les filles et les garçons eux-mêmes comme sujets de droit dotés de libertés, ainsi que la famille, la communauté, l'État et ses institutions et la communauté internationale. En formant ces différents acteurs aux droits de l'enfant et en renforçant leurs capacités à remédier aux enjeux touchant les enfants, nous contribuons, avec nos partenaires, à l'instauration d'un environnement plus sécuritaire où les enfants jouissent de leurs droits.



L'ACCOMPAGNEMENT
INSTITUTIONNEL

L'action du Bureau se traduit aussi par un soutien aux gouvernements dans leurs engagements en faveur des droits de l'enfant. Promouvoir l'adoption et l'application d'une législation adéquate, appuyer les réformes juridiques et la mise en œuvre de plans d'action nationaux, évaluer les systèmes de justice pour enfants ou encore rendre accessible des mécanismes de protection de l'enfant dans l'intervention humanitaire, figurent parmi nos axes programmatiques.

LES AVANCÉES PERMISES

Plus de **430**

fonctionnaires ministériels et policières et policiers canadiens déployés à l'étranger, formés en matière de droits et de protection de l'enfant

4 617

enfants consultés au cours de nos projets

154

organisations de la société civile renforcées en Afrique, en Amérique, en Asie et au Moyen-Orient

Participation à des **CAMPAGNES ET GROUPES DE TRAVAIL** sur la promotion et la protection des droits de l'enfant à échelle mondiale

Plus de

64 300

professionnelles et professionnels de la protection de l'enfant formés aux droits de l'enfant

dans **38 PAYS** d'Afrique, d'Asie, d'Amérique latine et du Moyen-Orient

Les droits de plus de **4 MILLIONS** d'enfants mieux protégés grâce à nos actions

Appui à des **RÉFORMES LÉGISLATIVES**

favorables aux droits de l'enfant au Burkina Faso, au Canada, au Costa Rica, en Côte d'Ivoire, au Maroc, au Pérou et en République démocratique du Congo

Adoption par les Nations Unies en 2005 des « **LIGNES DIRECTRICES** en matière de justice pour les **ENFANTS VICTIMES ET TÉMOINS** d'actes criminels » élaborées par le Bureau

« POUR UN MONDE OÙ CHAQUE
ENFANT JOUIT DE SES DROITS
EN TOUTE ÉGALITÉ ET EN TOUTE
CIRCONSTANCE »



BUREAU
INTERNATIONAL
DES DROITS DES ENFANTS

INTERNATIONAL
BUREAU
FOR CHILDREN'S RIGHTS

OFICINA
INTERNACIONAL DE
LOS DERECHOS DEL NIÑO

المكتب الدولي لحقوق الطفل

SIÈGE SOCIAL

805, rue Villerey, Montréal, Québec H2R 1J4 Canada
Tél. +1 514 932 7656 • info@ibcr.org • www.ibcr.org

SUIVEZ-NOUS :



BUREAUX PAYS

Burkina Faso

Zone du bois, 03 BP 7041,
Ouagadougou 03
Tél. +226 25 36 34 59

Honduras

Boulevard Morazán,
Torre 1, Piso 12, Oficina 01
Tegucigalpa
Tél. +504 2203-4730

Sénégal

Villa Yoff Ranhard,
Rue 478,
Dakar
Tél. +221 33 868 82 60

